

## **Nos différents modes de financements**

Plusieurs moyens de vous aider à financer votre permis de conduire selon votre situation :

Moyens de paiement acceptés :

- Chèques
- Carte bancaire
- Espèces
- Virements bancaires



Mobilisez les heures de formation acquises par le biais de votre CPF afin de financer le code de la route et la conduite. Pour cela consulter vos heures DIF et CPF sur votre espace personnel <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>.

Vous êtes demandeur d'emploi L'aide au permis de conduire B est une aide financière à la recherche d'un emploi. Elle doit lever le frein à la reprise d'un emploi que représente le fait de ne pas être titulaire du permis de conduire. Rapprochez-vous de votre conseiller France Travail pour en parler. L'Auto-Ecole vous réalise à votre demande un devis dématérialisé sur votre espace personnel. L'aide est attribuée une seule fois et limitée à 1000 €.

Vous avez entre 15 et 25 ans

Cette opération vous permet de financer votre permis B, A1 et A2 en toute souplesse. Les intérêts du prêt bancaire sont pris en charge par l'état. L'Auto – Ecole ASR répond aux critères de qualité éligible à cette offre. Vous pouvez prétendre à un prêt allant de 600 à 1200 € par tranche de 300€ . Consultez votre établissement bancaire.

Renseignements utiles : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/passer-son-permis-deconduire/financement-du-permis-de-conduire>

